联合国粮食及农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-cinquième session

21-22 septembre 2020[1]

Rapport de la première Réunion technique consultative régionale aux fins de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à

Secrétariat de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@fao.org

[1] Session initialement prévue du 2 au 4 mars 2020, à Mascate (Sultanat d'Oman).

I. Questions liminaires

Organisation de la réunion

1. La Réunion technique consultative régionale pour la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (NERC) s'est tenue au Caire (Égypte), les 20 et 21 janvier 2020, sur le thème «Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD)».

2. Ont assisté à la Réunion technique 160 participants, dont 83 hauts fonctionnaires des ministères de l'agriculture, de l'eau, de l'environnement et de la santé de 25 Membres[2] de la région (en particulier le Ministre iraquien des ressources en eau) ainsi qu'un certain nombre de représentants permanents auprès de la FAO et les représentants de la FAO dans 14 pays.

Cérémonie d'ouverture (séance inaugurale)

3. La Réunion technique s'est ouverte par les déclarations de M. Saad Musa, représentant le Ministre de l'agriculture et de la bonification des terres (Égypte), de M. Ahmed El Bakri, Vice-Ministre de l'agriculture (Sultanat d'Oman) et Président de la Réunion technique, de M. Youssef Juhail, conseiller, Représentant permanent de l'État du Koweït auprès de la FAO et Président du Groupe régional du Proche-Orient, et de M. Abdessalam Ould Ahmed, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, responsable du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.

4. M. Saad Musa a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Ministre égyptien de l'agriculture et de la bonification des terres. Il a souligné certains des principaux problèmes qui se posent dans la région, appelant à relever ces défis par des actions collectives et une collaboration régionale. M. Musa a également signalé que la stratégie de développement durable de l'Égypte pour la décennie 2020-2030 mettait l'accent sur le développement agricole durable en tant que facteur clé pour la croissance économique et la création d'emplois. La stratégie vise principalement à réexaminer les lois et la législation relatives à l'investissement dans le secteur agricole, à mettre en place des mesures d'incitation en faveur des jeunes agriculteurs et à atténuer les effets du changement climatique sur l'agriculture. M. Musa a conclu son intervention en remerciant le Directeur général de la FAO de l'attention et du soutien accordés à la région et en appelant la FAO à renforcer l'appui fourni aux pays de la région.

5. M. Ahmed El Bakri a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié la FAO d'avoir organisé la réunion, dont il a souligné l'importance aux fins du suivi des recommandations issues de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient ainsi que pour la préparation de la trente-cinquième session de la Conférence régionale, qui se tiendra au Sultanat d'Oman du 2 au 4 mars 2020. Il a rappelé aux participants que la réunion avait principalement pour objectifs de recenser les défis majeurs auxquels la région était confrontée, les stratégies efficaces à mettre en place pour y faire face et les exemples fructueux d'avancées réalisées dans la région. M. El Bakri a insisté sur l'importance des systèmes alimentaires durables et sur la nécessité de consentir des efforts multisectoriels concertés pour instaurer des systèmes alimentaires durables face

[2] La liste des pays figure à l'annexe A.

aux défis croissants qui se posaient dans la région, notamment la dégradation des terres, la raréfaction des ressources en eau, le changement climatique, les sécheresses et la désertification. Il a mis l'accent sur l'accroissement du nombre de personnes souffrant de la faim et l'augmentation des taux de surcharge pondérale et d'obésité. M. El Bakri a souligné le rôle crucial que jouait le secteur privé dans la promotion de systèmes alimentaires durables. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration régionale pour mieux relever les défis croissants auxquels la région était confrontée, en élaborant et en mettant en œuvre des politiques et programmes détaillés portant, entre autres, sur les investissements durables, le stockage stratégique, l'innovation, l'approche de la chaîne de valeur, la cohérence eau-alimentation et le renforcement de la résilience face à la pénurie d'eau, au changement climatique et aux chocs. M. El Bakri a remercié la FAO de l'appui fourni à la région et a appelé les participants à engager un débat ouvert et à formuler des recommandations concrètes.

6. M. Yousef Juhail a insisté sur certains des principaux défis auxquels la région était confrontée, en particulier la pénurie d'eau, le changement climatique, le rôle marginalisé que jouaient les femmes et les jeunes dans le développement et l'écart entre zones rurales et zones urbaines. Il a appelé les participants à la réunion à veiller à ce que les recommandations tirent parti des possibilités existantes et des ressources disponibles. Il a également sollicité l'appui des États et de la FAO en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes efficaces.

7. M. Abdessalam Ould Ahmed a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié le Gouvernement égyptien d'avoir accueilli la réunion, ainsi que la FAO pour l'appui fourni. Il a également adressé ses remerciements au Sultanat d'Oman, qui accueillera la trente-cinquième session de la Conférence régionale, et au Groupe régional du Proche-Orient pour sa contribution à la préparation de la réunion. M. Ould Ahmed a précisé que la présente réunion remplaçait la Réunion technique des hauts fonctionnaires qui se tenait d'ordinaire immédiatement avant ou après la Réunion ministérielle de haut niveau, lors des sessions de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient. Il a également apporté des précisions quant aux raisons justifiant ce changement, convenu avec le Groupe régional du Proche-Orient et qui s'inscrivait dans le cadre des efforts menés par la FAO, à l'initiative du Directeur général, en vue de renforcer les conférences régionales pour en améliorer l'efficacité et assurer une meilleure appropriation de leurs résultats par les pays. M. Ould Ahmed a indiqué que la région ne pouvait guère concrétiser les objectifs de développement durable sans amorcer un changement en profondeur vers des systèmes alimentaires plus sains. Il a invité les participants à formuler des recommandations concrètes visant à favoriser le changement.

Désignation du rapporteur

8. La fonction de rapporteur a été confiée à Mme Wafaa Dikah Hamze, conseillère principale auprès du Ministère libanais de l'agriculture.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

9. La Réunion technique consultative régionale a adopté l'ordre du jour et le calendrier révisé (annexe A). La liste des documents figure à l'annexe B.

II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

A. Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord – Adapter les systèmes alimentaires pour faire face à une population de plus en plus urbaine

10. Les participants ont examiné le document intitulé «Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord – Adapter les systèmes alimentaires pour faire face à une population de plus en plus urbaine» et ont pris note des messages sur lesquels a insisté l'animatrice du débat portant sur ce point, Mme Nahla Hwalla, professeure en nutrition humaine à l'Université américaine de Beyrouth.

11. Au cours du débat, les participants:

a) ont reconnu qu'il était important de donner la priorité à l'élimination de la faim d'ici à 2030, notant que le fléau de la faim et de la malnutrition concernait presque tous les pays de la région, en particulier ceux qui étaient en proie à de graves conflits;

b) ont reconnu que l'élimination de la malnutrition exigeait des politiques et des programmes multisectoriels intégrés, cohérents et concertés, soutenus par une forte volonté politique;

c) ont fait part de leurs préoccupations face aux nouveaux défis liés à l'urbanisation rapide dans la région et à la nécessité urgente d'intervenir afin de résoudre les principaux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition touchant les populations urbaines et rurales (sécurité sanitaire des aliments, approvisionnement alimentaire, utilisation des ressources, etc.);

d) ont souligné le rôle crucial que jouait le secteur privé en apportant des solutions et en contribuant à l'évolution des systèmes alimentaires, en vue d'une meilleure nutrition et d'une alimentation plus saine;

e) ont noté qu'il fallait mettre en œuvre les politiques et les investissements nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels accrus des populations urbaines croissantes de la région, en adaptant les systèmes alimentaires pour assurer une alimentation saine grâce à des liens plus efficaces entre les zones urbaines et les zones rurales, en transformant l'agriculture et en encourageant l'adoption de pratiques de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles;

f) ont reconnu qu'il fallait promouvoir le rôle des femmes et des jeunes et renforcer leur engagement dans le développement agricole et rural.

12. Les participants ont ensuite appelé les pays à:

a) mettre au point, dans les zones où il existe encore des poches de pauvreté et de famine extrêmes, des programmes ciblés fondés sur des données factuelles, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, pour favoriser la transformation agricole, mettre fin à la pauvreté et stimuler la prospérité rurale;

b) financer de façon suffisante et mettre en œuvre des cadres politiques, des investissements et des programmes d'éducation axés sur les multiples fardeaux de la malnutrition, compte tenu des menaces croissantes que la surcharge pondérale et l'obésité font peser sur la santé publique et sur l'économie;

c) assurer la disponibilité de données statistiques, afin de produire des rapports efficaces au regard de tous les indicateurs de l'ODD 2, en sollicitant l'appui de la FAO, si nécessaire;

d) mettre en œuvre les politiques et les investissements nécessaires pour adopter des systèmes alimentaires qui répondent aux besoins alimentaires et nutritionnels grandissants des populations urbaines croissantes de la région, notamment en assurant la cohérence et la convergence entre les secteurs de la nutrition, de la santé et de l'agriculture ainsi qu'en renforçant les liens entre les zones urbaines et les zones rurales;

e) inscrire l'alimentation et la nutrition dans les programmes scolaires dès les premières années de scolarité.

13. Les participants à la Réunion technique ont également recommandé que la FAO:

a) appuie les efforts que déploient les gouvernements pour élaborer des politiques appropriées et mobiliser les investissements nécessaires à la mise en place de systèmes alimentaires sains et durables qui permettent non seulement de nourrir les populations, mais aussi de leur assurer une bonne nutrition, tout en préservant les ressources naturelles et en répondant aux besoins des populations urbaines croissantes, conformément au cadre d'action de la FAO pour l'alimentation en zone urbaine (2019);

b) aide les Membres à élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation publique visant à sensibiliser tous les groupes de population à l'importance d'une bonne nutrition et d'une alimentation saine;

c) appuie la recherche, l'innovation et le transfert de technologie afin d'améliorer la productivité des différents systèmes agricoles, de promouvoir des habitudes alimentaires saines et d'étudier des moyens permettant de rendre les aliments biologiques abordables pour un large éventail de consommateurs.

B. Bâtir des communautés agricoles résilientes pour stimuler les économies locales et promouvoir la création d'emplois décents en milieu rural

14. Les participants à la Réunion technique ont examiné le document intitulé «Bâtir des communautés agricoles résilientes pour stimuler les économies locales et promouvoir l'emploi rural» et ont pris note des messages clés sur lesquels a insisté l'animateur du débat portant sur ce point, M. Rami Zreik, professeur à la Faculté des sciences agricoles et alimentaires à l'Université américaine de Beyrouth.

15. Au cours du débat, les participants:

a) ont reconnu qu'il était important de renforcer la résilience par l'emploi rural, l'introduction de nouvelles technologies et l'agriculture numérique, ainsi que par la promotion de l'assurance sociale. Ils ont noté que l'agriculture devait tirer parti de la révolution technologique et, notamment, des applications mobiles numériques, à l'appui des services de vulgarisation auprès des agriculteurs;

b) ont insisté sur la nécessité d'adopter une approche territoriale pour renforcer le développement rural et local, réduire le risque de migration et assurer un programme de développement urbain-rural équilibré, en améliorant la productivité des exploitations agricoles et leur valeur économique, en vue de rendre l'agriculture plus attrayante pour les jeunes.

16. Les participants ont ensuite invité les Membres à:

a) considérer les approches territoriales comme un cadre pour le développement agricole et rural, adopter des perspectives multisectorielles et améliorer la coordination entre les secteurs et les différents niveaux de gouvernance ainsi qu'entre les acteurs privés et les acteurs publics;

b) soutenir et favoriser de nouvelles innovations fondées sur la science et la technologie modernes, des organisations rurales solides et l'innovation agroécologique qui, ensemble, contribuent à promouvoir une intensification agricole durable et à renforcer la résilience du système des petites exploitations agricoles;

c) envisager d'intégrer ou prendre en compte les pratiques d'agriculture intelligente face au climat dans les programmes de vulgarisation et de développer les conditions techniques, stratégiques et d'investissement nécessaires pour favoriser leur adoption par les communautés agricoles;

d) adapter leurs programmes nationaux de protection sociale afin de contribuer à améliorer la productivité agricole et l'emploi, de renforcer la résilience des groupes les plus vulnérables en renforçant leurs moyens d'existence et de rendre la transformation rurale aussi inclusive que possible;

e) soutenir la mise en œuvre du Plan d'action de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et le concrétiser par des politiques et programmes nationaux;

f) investir de manière plus équitable dans les zones rurales dans le but de promouvoir la création d'emplois et d'offrir de nouvelles possibilités au niveau local pour limiter les migrations de détresse;

g) renforcer les capacités des petits exploitants familiaux afin de faciliter l'adoption de pratiques agricoles améliorées et d'une approche d'appui aux entreprises visant à favoriser l'innovation, tout en contribuant au développement socioéconomique;

h) établir des cadres institutionnels pour le développement des registres des agriculteurs, à l'appui de la protection sociale des petits exploitants et de leurs ménages;

i) fournir un appui plus équitable aux exploitants agricoles, en soutenant les associations d'agriculteurs, la protection sociale et le tourisme agroécologique tout en tenant compte des besoins spécifiques des femmes;

j) encourager l'utilisation des parcs d'innovation agricole en tant que pôles de référence pour la sécurité alimentaire axée sur l'innovation, les partenariats public-privé, l'échange de connaissances et le partage d'informations, centrés sur les défis spécifiques auxquels la région est confrontée;

k) élargir la portée et l'échelle des exemples d'application fructueuse d'instruments financiers innovants tels que le microfinancement, au besoin, par exemple dans la gestion des risques liés au climat pour soutenir les petits exploitants et les pasteurs ainsi que par la promotion de l'agriculture intelligente face au climat.

17. Les participants ont ensuite demandé que la FAO:

a) fournisse un appui de qualité aux Membres en matière de politiques et de programmes ainsi que sur le plan technique;

b) appuie la mise en œuvre et la coordination, au niveau régional, du Plan d'action de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et en facilite la concrétisation par des politiques et programmes à l'échelon national.

C. Assurer la durabilité de l'environnement dans le contexte de la pénurie d'eau et du changement climatique

18. Les participants à la Réunion technique ont examiné le document intitulé «Assurer la durabilité de l'environnement dans le contexte de la pénurie d'eau et du changement climatique» et ont pris note des messages clés sur lesquels a insisté l'animateur du débat portant sur ce point, M. Abdelkader Hamdane, professeur en irrigation et drainage et chercheur auprès de l'Institut national agronomique de Tunisie (INAT).

19. Au cours du débat, les participants:

a) ont reconnu les incidences critiques de l'agriculture sur l'environnement et la biodiversité ainsi que la menace que représente le changement climatique dans la région;

b) ont reconnu l'importance stratégique et l'urgence de lutter contre la pénurie d'eau dans le contexte du changement climatique en s'appuyant sur l'expérience acquise par les pays;

c) ont insisté sur la nécessité d'une intégration multisectorielle des politiques concernant l'eau, la terre, les ressources marines et la biodiversité;

d) ont reconnu qu'il était important d'appliquer les principes de l'agroécologie, de l'agriculture intelligente face au climat, de l'agriculture biologique et autres approches conciliant agriculture et environnement.

20. Les participants ont ensuite invité les Membres à:

a) promouvoir l'adoption de pratiques d'agriculture intelligente face au climat par des politiques, stratégies et investissements adéquats;

b) prendre acte des résultats de l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau et intensifier les efforts menés au niveau national en faveur d'une meilleure gouvernance de l'eau à l'appui de la sécurité alimentaire;

c) renforcer les capacités nationales de surveillance des incidences de l'agriculture sur l'environnement au moyen des indicateurs relatifs aux ODD, avec l'appui de la FAO;

d) étudier les possibilités qu'offre l'adoption, dans le secteur agricole, d'innovations telles que l'aquaponie, la culture hors sol, l'énergie solaire pour l'agriculture protégée et autres;

e) mener une action de sensibilisation à la gestion des eaux souterraines, à l'utilisation des eaux non conventionnelles (réutilisation de l'eau, dessalement, etc.), aux méthodes de récolte de l'eau et aux technologies d'irrigation améliorée;

f) promouvoir les variétés résistantes à la sécheresse et à la salinité et les pratiques de gestion de la fertilité des sols, afin d'améliorer la productivité de l'eau en agriculture;

g) privilégier l'approche mettant en avant les liens entre les secteurs et intégrer l'eau et l'environnement dans les politiques agricoles;

h) promouvoir la coordination intersectorielle pour éclairer la mise en œuvre de mécanismes décisionnels efficaces;

i) adopter des normes, un cadre réglementaire et des codes de conduite et de bonnes pratiques, tels que le Code de conduite international pour l'utilisation et la gestion durables des engrais.

21. Les participants ont également recommandé que la FAO:

a) mette en place une plateforme régionale de connaissances en matière d'agriculture, y compris l'eau et le climat;

b) aide les Membres à surveiller les effets de l'agriculture sur l'environnement à l'aide des indicateurs relatifs aux ODD.

D. Instances régionales et principales réunions tenues dans la région Proche-Orient

22. Les participants à la Réunion technique ont noté et appuyé:

a) les conclusions et recommandations émanant des commissions régionales, en particulier de la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES), de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO) et des commissions de lutte contre le criquet pèlerin dans les régions centrale et occidentale (CRC et CLCPRO);

b) les conclusions et recommandations émanant des réunions régionales importantes pour le Proche-Orient, notamment les Journées de la terre et de l'eau, le Dialogue à parties prenantes multiples sur l'intégration de la biodiversité et les ateliers sur les contributions déterminées au niveau national;

c) les recommandations émanant des instances régionales de la FAO et des principales réunions tenues dans la région;

d) les principales avancées dans l'action de la FAO aux niveaux régional et national, y compris le renforcement notable du programme de terrain, les résultats des trois initiatives régionales et les résultats de la mise en œuvre des cadres de programmation par pays au niveau national;

e) les principales conclusions et recommandations issues des évaluations de l'action de la FAO dans la région au cours des cinq dernières années.

23. Les participants ont pris note des graves préoccupations ou risques liés à une résurgence acridienne dans certains pays de la région et ont invité instamment la FAO et les Membres à prendre les mesures nécessaires.

24. Ils ont encouragé les Membres et la FAO à mettre en œuvre les principales recommandations issues des commissions et des réunions régionales et à mettre en place les mécanismes de suivi nécessaires.

E. Initiative Main dans la main: une approche pour lutter contre la faim et la pauvreté dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

25. Les participants à la Réunion technique ont pris bonne note:

a) de la présentation de l'Initiative Main dans la main: une approche pour lutter contre la faim et la pauvreté dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord;

b) de la collaboration en cours entre la Ligue des États arabes et la FAO aux fins de l'élaboration d'un cadre stratégique régional et d'un plan d'action pour le Programme «Faim zéro» dans les pays arabes, devant servir de base pour une initiative régionale «Faim Zéro» dans la région, ainsi que de l'inscription de cette action dans le droit fil de l'Initiative Main dans la main, aussi bien dans les pays en proie à des crises que dans ceux où il existe encore des poches de pauvreté et de famine extrêmes dans les zones rurales à fort potentiel.

26. Les participants se sont félicités de l'Initiative Main dans la main, qui était pilotée par les pays et visait à éliminer la pauvreté et la faim par divers moyens: transformation agricole accélérée, plateforme fondée sur des données factuelles, analyses, plateformes intégrées fondées sur le système d'information géographique, partenariats et approches territoriales.

27. Un certain nombre de domaines et de questions ont été mis en évidence, en particulier les défis statistiques auxquels étaient confrontés de nombreux gouvernements et qui pouvaient avoir une incidence sur leur participation future à l'initiative, les liens avec d'autres approches régionales et nationales en cours ainsi que les modalités de mise en œuvre dans les divers pays de la région.

28. Les participants ont recommandé que l'Initiative Main dans la main soit présentée lors de la prochaine session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, pour examen par les ministres de la région.

III. Questions relatives au Programme et au budget

A. Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

29. Les participants à la Réunion technique ont noté et appuyé:

a) les principales avancées dans l'action de la FAO aux niveaux régional et national, y compris le renforcement notable du programme de terrain, les résultats des trois initiatives régionales et les résultats de la mise en œuvre des cadres de programmation par pays au niveau national;

b) les principales conclusions et recommandations issues des évaluations de l'action de la FAO dans la région au cours des cinq dernières années;

c) les tendances, la vision et les quatre priorités que le processus de réflexion stratégique lancé par la FAO avait permis de dégager.

30. Les participants ont pris note des principaux points et messages mis en avant par les membres du groupe de discussion qui animaient le débat sur ce point. Faisaient partie du groupe de discussion: Mme Wafaa Dikah Hamze, conseillère principale auprès du Ministère libanais de l'agriculture; Mme Asmahan Altoqi, Ambassadrice du Yémen auprès des organismes ayant leur Siège à Rome; et M. Mohamed Ait Kadi, Président du Conseil général du développement agricole du Maroc.

31. Au cours du débat, les participants à la Réunion technique ont approuvé les quatre priorités que le processus de réflexion stratégique de la FAO avait permis de dégager, à savoir: i) la transformation des zones rurales en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes; ii) la mise en place de systèmes alimentaires favorisant la sécurité alimentaire et une alimentation saine pour tous; iii) le passage à une agriculture plus respectueuse de l'environnement pour lutter contre la pénurie d'eau, préserver l'environnement et prendre des mesures de lutte contre le changement climatique; et iv) le renforcement de la résilience face aux crises prolongées et aux situations d'urgence.

32. Afin de concrétiser les priorités susmentionnées, les participants ont invité la FAO à élaborer des programmes prenant en compte les objectifs suivants:

Transformation des zones rurales

a) développer l'esprit d'entreprise des jeunes et renforcer leur rôle dans les chaînes de valeur, promouvoir l'innovation dans les systèmes agroalimentaires et améliorer l'accès aux ressources financières;

b) appuyer l'agriculture familiale dans les zones rurales et les zones urbaines;

Systèmes alimentaires favorisant la sécurité alimentaire et une alimentation saine

c) soutenir la diversification de la production et de la consommation tout en menant une action de sensibilisation en faveur d'une alimentation sans danger pour la santé et de la réduction des pertes et gaspillages de nourriture;

d) définir ce qui constitue une alimentation saine, qui soit acceptable sur le plan culturel et adaptée au contexte local, en recourant aux mécanismes d'incitation tangibles et intangibles dont disposent les gouvernements, y compris la réorientation des subventions et l'évolution des comportements;

e) adopter une approche intégrée pour promouvoir les systèmes alimentaires durables en tenant compte des différents aspects d'un système alimentaire et des spécificités des contextes locaux;

f) promouvoir le partage des données d'expérience et l'apprentissage mutuel entre les pays concernant l'utilisation de l'indice de la sécurité sanitaire des aliments;

Agriculture plus respectueuse de l'environnement

g) renforcer les capacités des petits exploitants tout au long de la chaîne de valeur afin d'améliorer la qualité, la productivité et l'accès aux marchés;

h) établir des priorités de production cadrant avec la vision nationale et tenant compte des contraintes liées aux ressources naturelles, y compris la disponibilité de l'eau;

i) renforcer l'économie circulaire, y compris la production de compost permettant de réduire le coût de la gestion des déchets solides dans les villes et d'obtenir des intrants précieux pour l'agriculture;

Renforcement de la résilience

j) renforcer les partenariats pour favoriser l'acquisition de ressources et conjuguer l'aide sous forme de transfert de type monétaire et l'assistance technique, concernant en particulier les technologies de l'information et de la communication;

k) améliorer l'alerte rapide dans les situations de crise prolongée à mesure de leur évolution;

l) améliorer la préparation, les interventions et la coordination aux fins de la lutte contre le criquet pèlerin;

m) renforcer la collaboration régionale aux fins de la lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières;

Questions transversales

n) aider les pays à concrétiser leurs politiques nationales par des programmes propres à attirer l'aide de la communauté des donateurs;

o) améliorer les relations et la coordination entre les organismes et institutions spécialisés;

p) assurer l'élaboration des données et des cadres statistiques nécessaires, qui aideront les Membres à mettre en œuvre leurs programmes et initiatives selon une approche fondée sur des données factuelles solides et avec davantage d'efficacité en termes d'impact;

q) promouvoir les partenariats avec le secteur privé;

r) assurer la prise en compte efficace des considérations de parité hommes-femmes dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

IV. Séance de clôture

33. En conclusion, les participants ont remercié la FAO de l'approche innovante qui avait été adoptée lors de la Réunion technique, qui avait rassemblé les principales parties prenantes des Membres de la région ainsi que leurs représentants permanents et les représentants de la FAO concernés, et qui avait favorisé un dialogue consultatif interactif, fonctionnel et engagé sur les questions à examiner. Ils ont également recommandé que ces Réunions techniques soient instituées en tant que mécanisme efficace de gouvernance et supervision régionales et qu'à ce titre elles soient considérées comme faisant partie intégrante des conférences régionales à venir, tant pour le suivi que pour la préparation des sessions.

34. Le Président de la Réunion technique et les participants ont remercié le Gouvernement de la République arabe d'Égypte de la généreuse hospitalité dont il avait fait preuve en accueillant la réunion.

Annexe A: Listes des pays ayant participé à la Réunion

I. Membres de la FAO – région Proche-Orient

1. Afghanistan
2. Algérie
3. Arabie saoudite
4. Bahreïn
5. Djibouti
6. Égypte
7. Émirats arabes unis
8. Iraq
9. Jordanie
10. Kirghizistan
11. Koweït
12. Liban
13. Libye
14. Maroc
15. Mauritanie
16. Oman
17. Pakistan
18. Qatar
19. République arabe syrienne
20. Somalie
21. Soudan
22. Tadjikistan
23. Tunisie
24. Turquie
25. Yémen

II. Observateur permanent

1. Palestine